



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*07004508\*

TRIBUNAL COMMERCE  
CHARLEROI - ENTRE 1 E

27. 12. 2006

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2007 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise 471.673.683

Dénomination

(en entier)

**RESIDENCE ET TECHNIQUE SERVICE**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège 6061 MONTIGNIES - SUR-SAMBRE RUE SAINT-CHARLES 21

Objet de l'acte : **DEMISSION DE GERANT - DECHARGE - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT**

Aux termes d'un acte reçu par Me Etienne NOKERMAN, Notaire de résidence à Jumet, le 19 décembre 2006, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée "RESIDENCE ET TECHNIQUE", ayant son siège social à 6061 Montignies-sur-Sambre, rue Saint-Charles, 21, qui a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

#### PREMIERE RESOLUTION - DEMISSION DU GERANT

Le président fait part à l'assemblée de la démission, à compter du dix-huit décembre deux mille six, de ses fonctions de gérant non statutaire, de Monsieur HULOT Pascal Claude, né à Charleroi le vingt-neuf novembre mil neuf cent soixante-trois (631129-137-05), domicilié à 83780, Flayosc (France - Var), Place Saint- Martin, 1.

L'assemblée prend acte de cette démission.

Vote : cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

#### DEUXIEME RESOLUTION - DECHARGE

L'assemblée, par un vote spécial, donne pleine et entière décharge au gérant, Monsieur HULOT Pascal, pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice social en cours et qui se termine le trente et un décembre deux mille six

Vote : cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### TROISIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UN GERANT

En remplacement de Monsieur HULOT Pascal, l'assemblée générale appelle aux fonctions de gérant non statutaire, à compter du dix-huit décembre deux mille six, Monsieur RINALDI Riccardo Pasquale, né à Manocalzati (Italie) le dix février mil neuf cent cinquante-six (560210-345-60), domicilié à Charleroi, section de Jumet, rue du Souverain, 24, ici présent et qui accepte.

Son mandat est gratuit

Le gérant est nommé jusqu'à révocation et peut engager valablement la société sans limitation de sommes.

Par ailleurs, l'assemblée générale ratifie, pour autant que de besoin, tous les actes accomplis par Monsieur RINALDI Riccardo depuis le dix-huit décembre deux mille six, au nom et pour compte de la société.

Vote : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait analytique conforme.

Déposé en même temps, une expédition de l'acte.

Signé Etienne NOKERMAN

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature